



MODALITES GENERALES

SESSIONS DE FORMATION EN CÔTE D'IVOIRE

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR TOUTE FORMATION EST OBLIGATOIRE.

LE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE VAUT INSCRIPTION PROVISOIRE.
LE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION VAUT INSCRIPTION DÉFINITIVE.

LES AUDITEURS SONT PRIÉS DE COMPLÉTER LEUR INSCRIPTION PAR LE PAIEMENT.

➤ **Réductions :**

- 10% pour les groupes de trois (3) personnes et plus d'une même entreprise/organisation
- 40% pour les étudiants/doctorants ; sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant accompagné d'une demande adressée au Directeur Général de l'ERSUMA et envoyés à ersuma@ohada.org

➤ **Inscriptions :**

- *Les auditeurs inscrits pour une participation par visioconférence* recevront une notification automatique par courriel/e-mail à chaque étape de leur processus d'inscription en ligne. Le code de connexion/participation est également transmis aux auditeurs dès validation de leur paiement.
- *Les auditeurs inscrits pour une participation en présentiel* recevront une notification de validation de leur paiement et seront invités à rejoindre le lieu de déroulement de la formation.

➤ **Paielements :**

- ✓ Veuillez télécharger la [fiche des moyens de paiement](https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2022/02/Moyens-de-paiement-2022.pdf) ou copier et coller le lien ci-après dans votre navigateur : <https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2022/02/Moyens-de-paiement-2022.pdf>
 - ✚ Payer en ligne sur la [plateforme de paiement](https://sigweb.ersuma.org/paiement) ou copier et coller le lien ci-après dans votre navigateur pour y accéder : <https://sigweb.ersuma.org/paiement>
 - ✚ Payer en espèce contre reçu au siège de la **Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA)**, Plateau, Avenue Dr JAMOT, Angle Boulevard CARDE - Courriel : ccja@ohada.org. **Contactez Mme Florencia ADJOUANI** par Tél : +225 07444195 - 07912470 - courriel : adjoumani.ccja@ohada.org
 - ✚ Envoyer le reçu de paiement à ersuma@ohada.org et gaffan.ersuma@ohada.org
- ✓ **Pour les participants en présentiel à Abidjan**, les frais de formation couvrent les supports et matériel pédagogiques, les pauses café et déjeuner pendant les jours de formation. **Les frais de voyage, d'hébergement et autres frais de restauration sont à la charge du participant.**
- ✓ **Pour les participants par visioconférence**, les frais de formation couvrent les supports et matériel pédagogiques, pendant les jours de formation. **Les frais de connexion internet et autres frais de restauration sont à la charge du participant.**

➤ **Informations :** Pour toutes autres informations pratiques à Abidjan, contacter :

- ✚ L'ERSUMA ou la CCJA
- ✚ Cabinet Me Marie Pascale KOUASSI ADEH, tél : +225 20 22 35 23, Courriel : mariepascalecabinet@yahoo.fr
- ✚ Réseau Ivoirien des Juristes d'Affaires (RIJAF), tel : (+225) 0707968355, Courriel : ladjiciss@gmail.com

❖ **PARTICIPATION AUX ACTIVITES**

- ✓ Pour participer par visioconférence à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android :
 - Disposer d'un ordinateur/tablette/smartphone avec haut-parleur et microphone ;
 - Disposer d'une bonne connexion Internet d'au-moins 4G fiable pour une bonne qualité d'écoute ;
- ✓ Consulter le [guide technique de connexion](https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide_connexion_Matinee_ERSUMA_Ver002.pdf) en cas de difficultés, ou copier et coller le lien ci-dessous dans votre navigateur :
https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide_connexion_Matinee_ERSUMA_Ver002.pdf

- ✓ Pour contacter par courriel/téléphone ou whatsapp le support technique : M. Kodjo Patrice TOSSAVI : tossavi.ersuma@ohada.org / +229 97445355
- ✓ Pour tous autres renseignements, veuillez contacter l'ERSUMA par courriel : ersuma@ohada.org ou appeler le +229 97970537.

❖ Consulter par ailleurs :

- Le catalogue des formations et conférences 2022 :
<https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2022/02/Catalogue-Formations-ERSUMA-2022.pdf>
- Les modalités de participation :
https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2022/02/Modalites-d_inscription-2022.pdf
- Les modalités de délivrance des attestations et de transmission des supports :
<https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2022/02/Modalites-attestations-et-supports-2022.pdf>

L'ERSUMA compte sur votre participation effective et vous remercie de la confiance ainsi que de la collaboration.

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »